



Formation IA : usage professionnel

avec certification KOMPETENCES (RS6891) — Produire et réviser du contenu professionnel multimédia en utilisant les outils d'Intelligence Artificielle Générative (IAG) de façon responsable

20 heures DURÉE	1 500 € TARIF TTC	Visio ou présentiel MODALITÉ	14 jours DÉLAI D'ACCÈS
---------------------------	-----------------------------	--	----------------------------------

PRÉREQUIS

Projet professionnel d'utilisation de l'IA générative dans son activité (rédaction, synthèse, communication, analyse, gestion de l'information). Prérequis de la certification (formation continue) : diplôme de niveau Bac+2 dans un domaine justifiant la création de contenu multimédia et au moins 6 mois d'expérience, professionnelle ou scolaire, dans une tâche de création de contenu multimédia sur le web. Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet. Admission après entretien.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous serez capable de choisir les bons outils d'IA générative pour vos tâches professionnelles, de les piloter par des requêtes efficaces, de produire et de réviser des contenus professionnels (textes, présentations, visuels, audios) et d'en évaluer les résultats de façon responsable.

Compétences attestées :

- Sélectionner les outils d'IA générative les plus adaptés à un besoin de production (C1).
- Dialoguer avec une IA générative par des requêtes efficaces (C2).
- Produire un contenu répondant aux besoins du commanditaire (C3).
- Réviser le contenu généré pour produire des variantes plus efficaces auprès du public (C4).
- Évaluer les résultats : éthique, biais, confidentialité, sécurité et protection des données (C5).

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, cadres, managers, assistants et indépendants qui souhaitent intégrer l'IA générative à leur activité quotidienne (rédiger, synthétiser, présenter, communiquer, gagner du temps), quel que soit leur secteur.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en cours particuliers, en visio ou en présentiel. Le calendrier, les horaires et la durée des cours sont librement définis entre le formateur et le stagiaire, sur plusieurs rythmes possibles. Un calendrier détaillé est transmis au stagiaire par son formateur. Une feuille d'émargement, signée par le stagiaire et le formateur à chaque séance, permet de justifier de la réalisation de la formation.

TARIF



1 500 € TTC — Forfait 20 heures de cours particuliers, en visio ou en présentiel. Prix TTC non assujetti à la TVA. Les frais de passage de la certification RS6891 sont inclus dans ce tarif et pris en charge par ORION. Formation éligible au CPF : reste à charge de 150 € pour les salariés en poste, aucun reste à charge pour les demandeurs d'emploi. Aucun frais additionnel.

LIEU DE LA FORMATION

À définir lors de l'inscription :

- ☐ **Visio** — Cours par visioconférence
- ☐ **Présentiel** — Domicile du stagiaire ou autre adresse transmise par le stagiaire, chez le formateur, ou au centre de formation dans le 10^e arrondissement de Paris

MOYEN D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

Vous serez encadré par un formateur professionnel, expérimenté dans l'usage des outils d'IA générative. Assistance technique et pédagogique à distance, tout au long du parcours : entre les séances comme pendant les séances en visio, vous pouvez joindre votre formateur et l'équipe ORION par téléphone (01 53 40 03 01) ou par mail (orion@laureat.fr), avec une réponse sous 48 heures ouvrées. En cas de difficulté de connexion ou d'accès à un outil, une solution alternative est proposée (autre outil, report de la séance) sans perte d'heures de formation.

MOYENS TECHNIQUES ET OUTILS MIS À DISPOSITION

Accès à des outils d'IA générative (texte, image, audio, vidéo) sélectionnés avec le formateur, dans leurs versions gratuites ou celles dont dispose le stagiaire. Mise à disposition d'une plateforme d'exercices et de cours en ligne. Votre contact : Serge TOUBOUL — 01 53 40 03 01 / serge@laureat.fr

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation totalement en cours particuliers, basée sur la mise en pratique : chaque séance part de cas réels du stagiaire et alterne démonstration, manipulation guidée et production autonome.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À EFFECTUER À DISTANCE

Exercices de production et de révision de contenus. 20 à 30 minutes de pratique, par séance de 2 heures.

MOYENS D'ÉVALUATION DES ACQUIS MIS EN ŒUVRE

Avant le démarrage, vous renseignez un questionnaire individuel de vos attentes et de votre contexte professionnel. Lors de votre premier cours, votre formateur/trice vous proposera de faire un état des lieux de vos connaissances sous la forme d'un test de positionnement. Cette étape permet d'affiner et d'adapter le programme de formation en fonction de vos besoins et de votre niveau initial. Vos acquis sont ensuite évalués tout au long de la formation par des productions réalisées en séance, puis par un bilan de fin de formation.



individuel.

En fin de formation, vous passez la certification RS6891, organisée par le certificateur KOMPETENCES. Elle comporte deux épreuves : une épreuve écrite (compétences C1 à C4), constituée d'un rapport de 10 pages maximum rédigé à partir d'une demande fictive ou réelle et déposé au format PDF sur la plateforme du certificateur, dans un délai d'un an maximum après la fin de la formation ; une épreuve orale (compétence C5), soit une soutenance de 20 minutes en visioconférence (10 minutes d'exposé avec support, 10 minutes de questions du jury). Une vérification d'identité est réalisée avant chaque épreuve, avec webcam active pendant toute la session.

Les deux dernières heures de la formation sont dédiées à la préparation de la certification. Taux d'obtention de la certification : formation nouvelle chez ORION, les indicateurs de résultats seront publiés sur orion-formations.com dès les premières sessions. La certification RS6891 ne comporte pas de blocs de compétences ; aucune équivalence ni passerelle n'est indiquée par France Compétences. Date d'enregistrement de la certification RS6891 : 28/11/2024. Date d'échéance de l'enregistrement : 28/11/2027.

CONTENU DE LA FORMATION

Bilan de positionnement

Évaluation du niveau et des usages de l'IA générative dans votre activité (test de positionnement) et recueil des attentes.

Le programme

Le formateur/trice adapte son programme de formation en fonction du niveau initial du stagiaire, de son métier, de la durée de la formation et de ses objectifs. Le programme suit les cinq compétences de la certification, à partir de situations de travail du stagiaire, et se termine par un projet fil rouge. Chaque module comporte une évaluation.

Programme détaillé

Module 1 : repérer et choisir les outils d'IA utiles à son métier (C1) · 3 h

Principes des modèles génératifs. Panorama des outils d'IA pour le travail quotidien (rédaction, synthèse, présentation, image, audio). Forces, limites, coûts. Choix selon la tâche et la confidentialité des données de l'entreprise. Veille sur les évolutions. Évaluation : test de positionnement, puis comparatif d'outils justifié.

Module 2 : dialoguer efficacement avec l'IA au quotidien (C2) · 4 h

Construire une requête efficace : contexte, rôle, consigne, format, contraintes. Conduire une conversation complexe pour affiner un résultat. Alimenter l'IA avec les documents du quotidien : comptes rendus, tableaux, notes, courriers. Bibliothèque de requêtes réutilisables propres à son métier. Évaluation : requêtes réalisées en séance et analyse des résultats.

Module 3 : produire des contenus professionnels avec l'IA (C3) · 5 h

Collecter et synthétiser de l'information : veille, documents longs, réunions. Rédiger mails, notes, comptes rendus, rapports et supports de communication. Préparer des présentations, créer des visuels et produire de courts contenus audio. Répondre à une demande interne ou client, du brief au livrable. Évaluation : production d'un contenu répondant à un brief.

Module 4 : réviser et adapter ses contenus (C4) · 3 h

Retravailler une requête pour améliorer un résultat. Ajuster le ton, la structure et le niveau de détail. Décliner un même contenu selon le public (direction, équipe, clients, partenaires) et le canal (mail, présentation, note). Relecture et validation humaines. Évaluation : variantes produites à partir d'un même contenu.

Module 5 : évaluer et utiliser l'IA de façon responsable (C5) · 2 h

Vérifier l'exactitude : hallucinations, sources, biais. Confidentialité des informations de l'entreprise, protection des données personnelles (RGPD) et sécurité. Droit d'auteur, propriété des contenus générés, transparence. Cadre réglementaire de l'usage de l'IA en entreprise et bonnes pratiques internes. Évaluation : grille de contrôle.

Module 6 : projet fil rouge et préparation à la certification · 3 h

Réalisation d'un projet à partir d'une situation de travail réelle ou fictive. Structuration du rapport de 10 pages et entraînement à la soutenance de 20 minutes. Évaluation : rapport, soutenance blanche et bilan de fin de formation individuel.

Préparation à l'évaluation finale

- Structuration du rapport de 10 pages demandé par le certificateur.
- Entraînement à la soutenance orale de 20 minutes.
- Les deux dernières heures de formation sont dédiées à cette préparation.

Évaluation finale

Passage de la certification RS6891 « Produire et réviser du contenu professionnel multimédia en utilisant les outils d'IA de façon responsable ».

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin d'obtenir des renseignements sur cette formation, merci de contacter ORION au **01 53 40 03 01** ou par mail à **orion@laureat.fr**.

Inscription et délais d'accès

Merci de nous contacter **14 jours** avant le début de la formation — Serge Touboul, 01 53 40 03 01 ou orion@laureat.fr — pour obtenir votre bulletin d'inscription. Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons contrat ou convention de formation, ainsi qu'une convocation avant le début de la formation. En cas de subrogation de paiement, l'accord du financeur doit nous parvenir avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme s'engage à donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi : certaines modalités de formation peuvent être adaptées, sur étude conjointe de vos besoins. L'accessibilité de la formation est à valider après entretien.

Pour toute question, merci de contacter **Serge Touboul** — 01 53 40 03 01 ou orion@laureat.fr.